

Appel à communication

Dans un ouvrage du début des années 1990, *What is a case ?*¹, Charles Ragin et Howard Becker s'interrogeaient sur ce qui fait cas et comment ce qui fait cas est posé / fabriqué comme tel. Pour ce faire, ils partaient d'un axiome fort : il n'est possible de penser par cas que si l'on a saisi comment on a pensé le cas.

Ce VIIème colloque du Rifreq propose de poursuivre cette voie et de revenir sur l'activité du « faire cas » en soumettant à discussion les procédures par lesquelles un cas est constitué comme tel. Il s'agira donc pendant ces deux journées de clarifier l'opération qui fait du cas un cas (ou les opérations qui font du cas un cas), qui lui donne (ou lui donnent) sa validité et sa pertinence et qui convainc (ou convainquent) le lecteur que ce cas en vaut la peine, i.e. qu'il dit quelque chose de plus que lui-même.

Dans le langage ordinaire, être un cas, que ce soit une personne, une action ou un évènement tombe sous le sens. C'est une évidence dont il n'est pas besoin de discuter. La singularité, quelle qu'en soit la signification, s'impose d'elle-même. Tel n'est justement pas le cas dans le champ scientifique, au contraire même, un cas ne va pas de soi, puisque le cas est toujours sujet à interprétation : d'une façon ou d'une autre, en effet, il est le résultat d'une décision. Le cas n'existe que par une opération de jugement permettant de le constituer comme tel à partir d'une occurrence. Tout le raisonnement par cas ne tient en ce sens que dans un « coup de force » autant logique, théorique que méthodologique. Le cas est ainsi institué, parfois en un moment originel fondateur – quand une unité empirique, quelle qu'elle soit, c'est-à-dire un individu particulier, célèbre ou non, une unité territoriale administrative, une entreprise multinationale..., est prise pour cas –, parfois au long d'un processus de décantation au cours de l'enquête elle-même.

Mais le cas doit aussi dire quelque chose pour être un cas. D'une certaine manière, un cas forme une intrigue, révèle une signification qu'il faut décrypter, sinon sa vertu s'arrête et il est impossible d'aller plus loin. Ce qu'il raconte le dépasse en un certain sens et c'est ce qui peut lui permettre de dire quelque chose, de faire comprendre quelque chose qui est plus grand que lui, qui l'excède. Dire le cas s'apparente ainsi à un travail d'agencement, de mise en forme d'une cohérence par assemblage d'éléments disparates (mais bien souvent choisis) afin de produire une cohérence qui, sans cela n'existerait pas, à tout le moins demeurerait invisible, comme problème à comprendre. Ce qui fait cas, c'est que le phénomène considéré permet de mettre en problème la réalité à partir de sa considération et qu'il ouvre la compréhension sur plus large que lui. En ce sens, le cas est bivoque. Il se penche sur le singulier, mais il oriente dans le même mouvement vers le général.

En même temps, sans comparaison, pas de cas. Non seulement, il n'est pas possible de penser par cas, mais plus, on ne peut pas penser le cas sans faire de comparaison, tout simplement. C'est par cette procédure, quelle qu'en soit la modalité, que le cas est constitué, qu'il émerge ou qu'il soit

1. Ragin C. C. & Becker H. S. (eds.), *What is a case ? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992. Traduction française : Ragin C. C. & Becker H. S. (eds.), *Qu'est-ce qu'un cas ? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales*, Bâle, Schwabe Verlag, 2021.

fabriqué, et ce de différentes manières et à divers niveaux. Dès lors, contrairement à ce que, de prime abord, nous aurions pu penser, le cas est une instance grégaire. Il n'est pas pensable à partir de lui seul ; il suppose toujours d'autres cas. D'autres cas eux aussi singuliers pour marquer la différence avec la singularité du cas pris en considération ; d'autres cas voisins, pour ne pas dire semblables, pour souligner une identité, une commune particularité, qui, justement, les distingue d'autres cas tous aussi singuliers, mais, cette fois, différents et donc incommensurables. Dans toute étude de cas, paradoxalement, se meut, de façon explicite ou implicite, toute une collection (plus qu'une série ou un ensemble) de cas disparates.

Le projet de ce colloque est donc de reprendre les questions théoriques et méthodologiques que pose le cas en invitant à considérer que, dans le « penser par cas », il y a une opération centrale, indissociable de cette forme de raisonnement, qui est de penser ce qui fait du cas un cas et donc de porter une attention soutenue à la manière dont il a été constitué comme tel. Il est en ce sens une invitation lancée à chacun et à chacune de revenir sur ses travaux et de reprendre ses enquêtes en regardant avec un œil différent le(les) cas qui les supportait(ent).

Axes

Le colloque propose d'organiser les communications autour de cinq axes déclinant, directement ou indirectement, la questions du faire cas.

Fabriquer le cas : Sur la base de quoi un cas fait-il cas ? Quels critères, quelles propriétés, quelles limites ?

Raconter le cas : En quoi la mise en récit du cas est-elle cruciale pour sa considération comme cas ?

Comparer les cas : En quoi et avec quoi des cas sont-ils comparables ?

Généraliser à partir d'un cas : En quoi et pourquoi un cas vaut-il plus que lui-même ?

Raisonnement par cas : Qu'est-ce que penser par cas ?